

DOSSIER DE PRESSE



Juin 2009

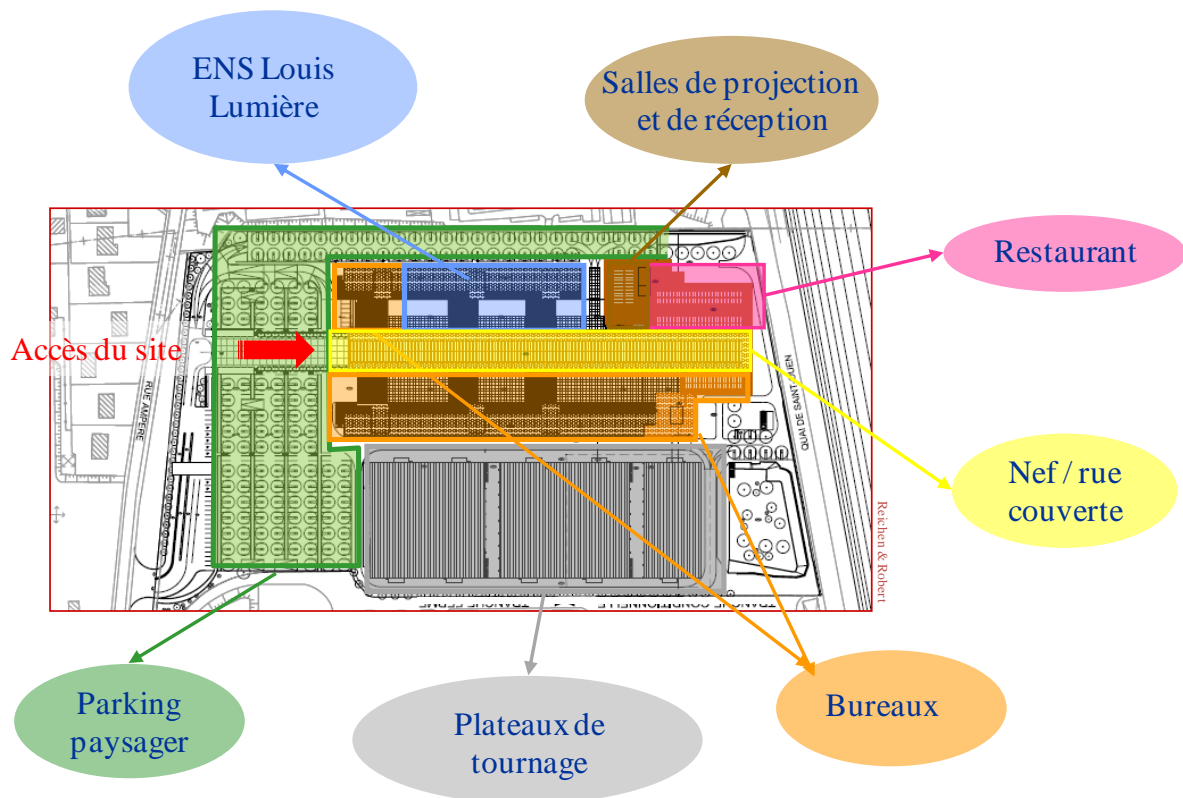
PROGRAMME ET AMBITION DU PROJET

Ce projet immobilier a pour objectif premier de créer en région parisienne un complexe pour l'industrie cinématographique, permettant de réunir sur un même lieu tous les intervenants sur un film.

Il se déploie sur environ 62.000 m², qui se répartissent comme suit :

- 20.500 m² de bureaux
- 8.000 m² de locaux de formation pour l'Ecole Louis Lumière
- 2.200 m² de salles de projection et de réception
- 11.000 m² de plateaux de tournage (9 plateaux de tournage de 600 m² à 2.200 m²)
- 12.000 m² de locaux d'activité dédiés au cinéma (loges, ateliers de peinture, menuiserie, serrurerie, magasins lumière et caméra, salles de montage)
- 4.500 m² de rue couverte, dans la nef monumentale totalement réhabilitée
- 3.800 m² de services communs (restaurant, cafétéria, conciergerie...)

L'ensemble permettra d'accueillir environ 2.000 utilisateurs.



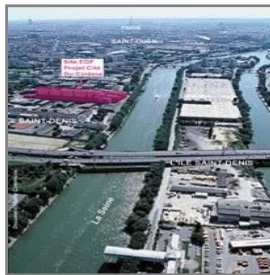
POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

- Obtention des permis de démolir en 2005 et 2006
- Achat du site à EDF en décembre 2006
- Obtention du permis de construire modificatif en octobre 2007
- Travaux préparatoires de démolition, dépollution et terrassement d'août 2007 à fin mars 2008
- Finalisation des négociations avec le promoteur et les investisseurs entre 2008 et mai 2009
- Début des travaux de construction fin 2009 pour une livraison au cours du premier semestre 2012

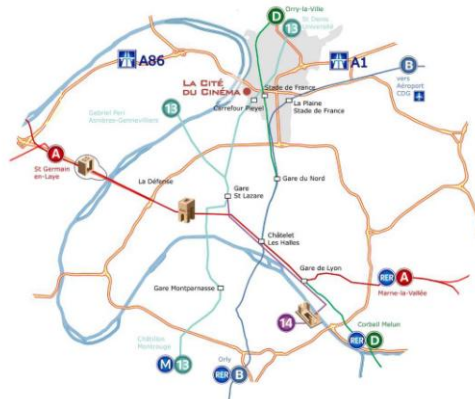
LE SITE

EuropaCorp Studios a choisi de développer son projet de Cité du Cinéma sur le site de l'ancienne centrale EDF Saint-Denis II situé entre la rue Ampère et la Seine, à Saint-Denis.

Ce lieu déjà familier avec le cinéma semblait prédestiné puisqu'il a accueilli de nombreux tournages (Léon, La Boîte Noire, Doberman...). L'implantation en Seine-Saint-Denis, le cœur des industries audiovisuelles et du cinéma, est également très cohérente.



L'ensemble immobilier d'une superficie d'environ 6,5 hectares est desservi principalement depuis la rue Ampère, à proximité immédiate de l'A 86 et de la station « Carrefour Pleyel » sur la ligne 13.



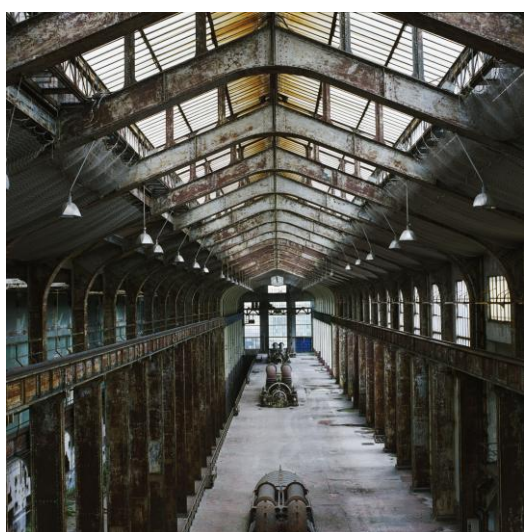
HISTORIQUE ET ARCHITECTURE

Au début du XX^{ème} siècle, la Société d'Electricité de Paris exploite une nouvelle centrale thermique, Saint-Denis I, pour répondre à la demande croissante d'énergie en zone urbaine. En 1929, l'augmentation régulière du nombre d'utilisateurs oblige la Société d'Electricité de Paris à construire une seconde centrale à côté de la première : Saint-Denis II.

Mise en service en 1933, Saint-Denis II alimentait principalement le réseau de traction du métropolitain de Paris. Au fil du temps, l'exploitation du site a décliné jusqu'à l'arrêt définitif de la production des deux centrales, décidé en 1981.

La Centrale Saint-Denis II est un exemple du patrimoine industriel français. Le cabinet d'architectes Reichen et Robert spécialiste reconnu de la réhabilitation industrielle, sous la direction de Jean-François Authier, associé du cabinet, l'accompagnera dans sa mutation.

REPORTAGE PHOTOS





PERSPECTIVES DU PROJET



